



N.I.A (à remplir par la CMCAS)



Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Actions Sociales DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

SLV N°:

Mon Correspondant de SLV :

NOM : PRENOM :

Cher (e) Collègue,

Tu viens d'arriver dans les Industries Electriques et Gazières et/ou sur le territoire de notre CMCAS.

Au nom de tous les élus de la CMCAS des Yvelines, nous te souhaitons la bienvenue.

Nous te demandons de remplir scrupuleusement ce document et d'y joindre les pièces demandées afin d'être, rapidement, bénéficiaire des Activités Sociales.

Ton correspondant de SLV, aux heures d'ouvertures de celle-ci, est à ta disposition pour tous renseignements.

Fiche de renseignements Activités Sociales

Pour les nouveaux arrivants à la CMCAS des Yvelines

et toutes modifications de situation

Merci de cocher la case correspondant à ta situation.

VOTRE SITUATION

EMBAUCHE	<input type="checkbox"/>	CONTRAT / APPRENTI	<input type="checkbox"/>	MUTATION	<input type="checkbox"/>
----------	--------------------------	--------------------	--------------------------	----------	--------------------------

MODIFICATION DE SITUATION (ENFANT, MARIAGE...)	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

MME	<input type="checkbox"/>	M.	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	----	--------------------------

NIA : (si tu es nouvel embauché, tu recevras ton NIA par mail avec ton attestation Activ')

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Date d'entrée dans les IEG :

SLV N° : (Local où je m'affilie, je me renseigne, je m'inscris aux activités... Il y a des antennes SLV sur de nombreux sites de travail du territoire des Yvelines et le correspondant SLV est mon premier interlocuteur des Activités Sociales).

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

N° de téléphone portable :

Adresse E-mail :

CELIBATAIRE	<input type="checkbox"/>	MARIÉ(E)	<input type="checkbox"/>	CONCUBIN(E)	<input type="checkbox"/>	PACSÉ(E)	<input type="checkbox"/>
DIVORCÉ(E)	<input type="checkbox"/>	SEPARÉ(E)	<input type="checkbox"/>	VEUVE, VEUF	<input type="checkbox"/>		

ACTIF	<input type="checkbox"/>
-------	--------------------------

INACTIF	<input type="checkbox"/>
---------	--------------------------

Si tu es actif, merci de remplir la rubrique qui suit :

Entreprise :

Adresse du lieu de travail :

GF (Groupe Fonctionnel) : NR (Niveau de rémunération) : Échelon (Ancienneté) :

VOS AYANTS DROITS

Pas d'ayant droit (coche si tu n'as pas d'enfant ni de conjoint)

Conjoint(e)

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Enfant(s)

2	Scolaire moins de 16 ans	6	Autres 16/26 (Chômage) (*) / joindre un justificatif
3	Scolaire 16/26 ans (*) / joindre un justificatif	7	Handicapé / joindre un justificatif
4	Apprentissage (*) / joindre un justificatif		

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Situation (*)

(*) Indiquer dans la case « Situation » le n° de code (2 à 7) correspondant à la situation de chaque enfant

Je soussigné(e), certifie exact les renseignements figurant sur cette fiche et m'engage à signaler immédiatement à la CMCAS toute modification qui pourrait intervenir.

Le

Signature

Joindre impérativement au dossier ces éléments pour devenir OD (Ouvrant droit des Activités Sociales) :

- Un RIB
- Copie de l'avis d'imposition N-1
- Lettre d'embauche ou tous contrats / Avis de mutation (joindre le courrier du RH)

Si tu as des AD :

- Justificatif pour les enfants
- Attestation sur l'honneur pour les conjoints non mariés

CMCAS : Départemental – Joël NIBAS est votre Président Délégué de CMCAS.
CCAS : National – Claude Pommery est votre Président de CCAS.
VOUS : Les agents et leurs familles sont les 680000 bénéficiaires des Activités Sociales.



Que font les Activités Sociales ?

Essayer de construire une société plus juste et plus humaine !

- Protéger tous les agents** et tout au long de la vie, en permettant de bénéficier d'aides et de garanties sociales en fonction des aléas de la vie : une maladie, un handicap, une précarité, une difficulté... Des services comme les **couvertures et prévoyances santé**...
- Innover pour les jeunes agents** avec des festivals, séjours atypiques, soirées et nouveautés...
- Permettre à tous de partir en séjour et en week-end**, d'avoir des **loisirs** et d'accéder à la **culture**, ...
- Mettre les enfants à l'honneur** en leur offrant des temps pour se socialiser, imaginer, créer, rire, vivre ensemble, s'émanciper, de miser sur des activités diversifiées : les spectacles de fin d'année, les jouets de Noël, les livres de l'été, les semaines et les week-ends familles, les colonies de vacances...
- Proposer des activités spécialisées** comme le week-end «Les Jeunes et les Enfants D'abord» consacré à la culture, les journées dédiées à la lecture, le spectacle du 8 mars destiné aux femmes, le week-end dédié au handicap, le week-end Alzheimer consacré à la maladie, et des nouveautés pour les « geeks »...
- Suggérer un partenariat de proximité** pour le cinéma, le théâtre, les loisirs, les salles de sports, le bien-être ...
- De soutenir nos aînés des plus de 75 ans** et isolés pour leur permettre d'avoir une écoute, un échange et une aide grâce à notre réseau solidaire.
- Accéder à une médiathèque numérique** mettant à votre disposition des films, des livres, de la musique et des spectacles, et à une **billetterie Culture et Loisirs** (concerts, matchs, expositions, parcs de loisirs...).

Comment sont gérées les Activités Sociales ?

Les Activités Sociales sont subventionnées par une contribution financière des employeurs qui ne cesse de diminuer chaque année. Concrètement, tous les 4 ans, vous votez pour élire votre Conseil d'Administration qui gère la CMCAS des Yvelines.

Les principaux élus et mandatés :

- Les 24 administrateurs** actifs ou retraités sont vos collègues de différentes Organisations Syndicales, qui ont 13 jours par an pour gérer les 12000 bénéficiaires des Yvelines.
- Les 5 Correspondants** actifs de SLV sont vos collègues de différentes Organisations Syndicales qui ont des heures de détachements pour être votre lien de proximité (1/2 journée par semaine ou un détachement de 50% ou 100%)
- Les 30 membres des commissions** Aide Solidarité, Jeune / Actif / Sports, Famille / Culture, Pensionnées / Prévoyance Santé / Réseau Solidaire, Contrôle Financier sont vos collègues de différentes Organisations Syndicales qui ont des « heures » pour se réunir une journée par mois (pour les actifs) pour créer, imaginer et réaliser les prochaines activités et actions sociales, ce que l'on nomme le PAR & POUR.

N'oublions surtout pas **les innombrables bénévoles de la CMCAS des Yvelines** (actifs ou retraités) qui gèrent les SLV en l'absence des correspondants, qui s'occupent des convois et transits en gare des colonies de vacances pour nos plus de 2000 enfants, du réseau solidaire des Yvelines pour nos plus de 3000 pensionnés de plus de 75 ans, qui distribuent paniers gourmands, jouets de Noël et livres de l'été... tous ceux qui répondent présents aux appels de la CMCAS pour donner « un coup de main » pour leurs collègues !

La **DÉMOCRATIE** doit être le moteur des Activités Sociales. Chacun d'entre vous doit être décideur et acteur. Tous ensemble dans nos SLV et nos CMCAS (surtout pendant les AG !), avec l'envie de fortifier les liens sociaux et d'être toujours plus solidaires, le dialogue et l'action nous permettent de bâtir des activités sociales qui vous ressemblent, qui vous correspondent. Tous les agents doivent prendre leur place dans les Activités Sociales.

La CMCAS nous appartient, c'est Notre Bien Collectif !